

## choix matière L3 pour devenir notaire

Par **colt1911**, le **16/08/2006** à **14:16**

Salut,

Je suis nouveau dans ce forum et je voudrais connaître votre avis concernant les matières à choisir à choisir en sachant que je veux devenir notaire. En effet, j'ai lu sur ce même site qu'il fallait bien faire ses choix si l'on veut avoir une chance en fin de M1 image not found or type unknown  
Alors voilà ce que ma fac propose en L3 :

### Semestre 1

\*\*\* Unités d'enseignements fondamentaux (2 UEF avec TD au choix):

Droit civil des biens  
Régimes matrimoniaux  
Droit du travail 1  
Libertés publiques 1  
Droit communautaire  
Droit fiscal 1  
Droit international public 1

\*\*\* Unités d'enseignements complémentaires (4 UEC au choix parmi celles non choisies en UEF):

Droit civil des biens  
Régimes matrimoniaux  
Droit du travail 1  
Libertés publiques 1  
Droit communautaire  
Droit fiscal 1  
Droit international public 1

### Semestre 2

\*\*\* Unités d'enseignements fondamentaux (2 UEF avec TD)

Droit judiciaire privé avec TD,  
Procédure pénale avec TD,  
Droit des successions avec TD,  
Droit administratif des biens avec TD,  
Procédures fiscales 2 avec TD,  
Droit de la fonction publique avec TD,  
Droit du travail 2 avec TD,  
Libertés publiques 2 avec TD,

Droit des sociétés avec TD,  
Droit international public 2 avec TD.

\*\*\*Unités d'enseignements complémentaires (4 UEC au choix parmi celles non choisies en UEF):

Droit judiciaire privé,  
Droit fiscal 2  
Procédure pénale,  
Droit des successions,  
Droit civil des biens (si non choisi au 1er semestre),  
Droit administratif des biens,  
Procédures fiscales,  
Droit international public 2,  
Droit de la fonction publique,  
Droit du travail 2,  
Libertés publiques 2,  
Droit des sûretés,  
Grands systèmes politiques,  
Méthode des sciences économiques et sociales,  
Vie politique des Etats européens,  
Droit des sociétés

merci de votre aide ! je suis perdu !

Par **mathou**, le **16/08/2006** à **15:45**

J'attends qu'Olivier passe pour donner son avis, je dirais que ce qui est intéressant c'est le droit des biens et les régimes matrimoniaux en fonda, le droit fiscal, le droit du travail et deux matières au choix pour les complémentaires, puis droit des successions et droit des sociétés en fonda au deuxième semestre, droit fiscal 2, droit des sûretés, droit administratif des biens et droit judiciaire privé en complémentaire.

Dans quelle fac es-tu ? C'est la première fois que je vois une telle maquette d'enseignement O\_o

J'en profite pour te souhaiter la bienvenue sur le forum [img:xhoqunqi]http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif[/img:xhoqunqi]

Par **Elea**, le **16/08/2006** à **16:05**

je pense qu'il s'agit de la fac de Nantes non???? car j'avais déjà eu l'occasion de voir la plaquette des L3 Nantes et elle m'avait vraiment impressionnée par son large choix de matières!

:wink:

Image not found or type unknown

Par **colt1911**, le **16/08/2006** à **16:33**

:)

oui en effet, c'est la fac de Nantes Image not found or type unknown

mathou: Comme tu l'as dit , le choix est franchement énorme ! donc merci pour ta réponse qui m'aide déjà pas mal !

Par contre, je ne comprends pas vraiment pourquoi je devrais choisir le droit du travail

Cordialement

Par **jeeecy**, le **16/08/2006** à **16:47**

parce que en tant que notaire tu auras des employes et donc il peut etre interessant de connaitre les droits et devoirs de l'employeur et du salarie...

Par **colt1911**, le **16/08/2006** à **17:02**

oui mais Un prof nous a dit que la législation du travail change énormément d'une année sur l'autre. Donc le temps d e devenir notaire '!:'

Par **jeeecy**, le **16/08/2006** à **17:06**

les idees principales restent quand meme en place...

Par **colt1911**, le **16/08/2006** à **17:12**

:)

oke Image not found or type unknown

Sinon, es-tu d'accord avec les propositions de mathou sur le reste ?

Par **Olivier**, le **16/08/2006** à **17:51**

en gros il faut que tu prennes le max de droit civil...

Donc premier semestre :

- civil des biens,
- regimes mat (fondamental) (TD)
- fiscal (TD)

la différence avec mathou est que je prendrais fiscal avec TD plutôt que droit des biens parce que le fiscal est nettement plus complexe...

-droit du travail et un autre truc au choix peu importe

2ème semestre :

- Successions avec TD (fondamental)
- Fiscal 2 avec TD
- DJP
- sûretés
- sociétés
- droit du travail ou droit adm des biens

Par **mathou**, le **17/08/2006** à **18:27**

:lol:

C'est vrai que fiscal c'est complexe Image not found or type unknown Mais j'ai dû prendre droit des biens en complémentaire dans ma première fac car ils ne l'enseignaient pas en fonda et c'est parfois

agaçant de devoir vérifier à cause d'un vilain doute Image not found or type unknown

En revanche ça me surprend que le droit des sûretés ne soit enseigné qu'en complémentaire.

De façon plus générale, les matières bougent beaucoup, mais du moment que tu as compris les grands principes du cours et leur mécanique, Image not found or type unknown comme le disait Jeeecy, un coup d'oeil au

nouveau texte ou à ses commentaires et ça repart Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **17/08/2006** à **18:35**

lol, je m'incruste mais je vais aller en L3 aussi et j'ai une grosse préférence pour le droit privé

(et je suis encore hésitante dans mon orientation

:roll:

), [b:314snqbu]serait-ce une erreur de lâcher toutes les matières relatives au droit administratif et préférer prendre que du privé ?[/b:314snqbu] pour l'instant mon choix reste flou, je suis certaine de prendre avec TD social et civil, c'est déjà un début mais j'ai peur de me mettre des barrières par la suite.. y a t'il des matières (à Nancy) que vous jugez

personnellement inutiles de prendre ? J'adore les avis des anciens

Par **mathou**, le **18/08/2006** à **13:05**

:lol: :lol:

Deux ans d'écart et on devient des anciens... où est mon fouet ?

A première vue, dans les matières pas " intéressantes " en elles-mêmes pour ton parcours je

dirais méthodes des sciences sociales, DIP, voire communautaire... vais réfléchir

Par **Coco**, le **18/08/2006** à **13:22**

:lol:

moi aussi comme Delph je m'incrute aussi dans ce sujet je voulais savoir quelles matières prendre en priorité en L3 vu que j'ai objectif le concours d'avocat ou peut être un master en histoire du droit et je sais pas quelle matière choisir!

Par **colt1911**, le **18/08/2006** à **13:37**

Oui, mais j'ai pu lire sur ce forum que pour le passage en M2, les examinateurs regardent les matières que l'on a choisi. Or, dans un livre que j'ai acheté, on dit qu'en L3 c'est justement l'année pendant laquelle on DOIT tout essayer !!

Perso je veux aussi alterner les matières. Par exemple, le droit du travail ne m'attire PAS DU TOUT lol ! Par contre le DIP me semble pas mal... Serait-ce une erreur de prendre le DIP ?

Par **Delph**, le **18/08/2006** à **13:51**

:arrow:

:lol:

Image not found or type unknown me fouetter? c'est le lundi.. (<http://www.grains2beaute.com/> Image not found or type unknown)

:arrow:

Image not found or type unknown Range le fouet, pour moi les anciens, c'est ceux riches en expérience, tu devrais en 8)

etre fiere! Image not found or type unknown

Par colt1911, le 18/08/2006 à 13:56

:twisted:

les Anciens en LATEX ! et ben ! qui a des photos ! Image not found or type unknown

:twisted::twisted::twisted::twisted::twisted::twisted::twisted:

Par mathou, le 18/08/2006 à 14:35

:lol:

Bon alors il va y avoir une distribution de Total-Respect-Coup-De-Pied je crois... Image not found or type unknown

:lol: :lol:

Image not found or type unknown

[size=75:3dgn7998]\* note dans son carnet du forum : " Colt : goûts pervers...  
\*[/size:3dgn7998]

>>> Coco :

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=3041>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=3302>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=3018>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=3273>

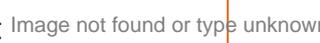
Voici quelques liens concernant les matières-phares pour le concours d'avocat et un lien sur .wink.

le master d'histoire du droit. N'hésite pas à contacter Yanos par mail ou MP Image not found or type unknown

>>> Colt :

Je ne suis pas très d'accord avec le fait de " tout " essayer pour une raison : pas mal de mes copines ont choisi des matières comme méthodes des sciences sociales, DIPu... parce que

ça leur assurait la moyenne, sans prendre les matières vraiment incontournables pour leur projet professionnel ( pas de fiscal pour le notariat O\_o ). Si tu as une idée de ce que tu veux faire, ce serait peut-être mieux de mettre toutes les chances de ton côté en étudiant les matières en rapport. Le DIPu me parait pas fondamentalement utile pour le notariat, plutôt le DIPrivé. Comme le droit social, ça c'est très porteur et ça ouvre des débouchés assez sympas

en cas de changement d'orientation. A toi de voir si tu veux toucher un peu à tout 

:P :lol:

>>> Delph : à la rentrée je chope dans un coin, tu vas voir 

Suggestion : si on faisait des post it avec le sommaire des liens sur les sujets les plus fréquemment demandés, en tête de section, comme dans un ouvrage ? Ca serait peut-être plus clair à consulter ?

Par **Coco**, le **18/08/2006** à **14:40**

merci pour tous ces renseignements Mathou, j'espère que j'arriverai faire mon choix!

Par **colt1911**, le **18/08/2006** à **15:01**

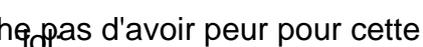
merci pour tes infos

Mais pourquoi pas de fiscal ? C'est l'une des matières qui me semble justement indispensable...

Par contre, le droit SOCIAL (PAS FISCAL !! Désolé!!) c'est négatif car pas du tout attirant lol

Par **mathou**, le **18/08/2006** à **15:15**

La personne en question n'en voulait pas car trop casse gu\*\*\*\*. C'était plus " sûr " pour elle de prendre les matières où elle était sûre d'avoir au moins dix. Même si au final le diplôme ne te donne pas vraiment les outils pour travailler dans le notariat puisque les matières sont pas les mêmes... Mais oui, c'est indispensable le fiscal.

Une fois que tu es dedans c'est sympa ( mais ça m'empêche pas d'avoir peur pour cette 

année avec la TVA et l'IS... ils vont me manger toute crue ! 

Par **colt1911**, le **18/08/2006** à **16:47**

mince ! j'ai fait une erreur dans mon dernier post ! C'est le droit SOCIAL qui n'est pas attirant du tout lol !  
:)

Le droit fiscal je compte le prendre car c'est utile Image not found or type is wrong **Dur...** ben on fera avec lol !

Par **colt1911**, le **19/08/2006** à **10:47**

Et concernant le cursus du notariat en lui même, qui peut me renseigner sur le stage à faire après l'obtenetion du Master ?  
:(

J'ai compris qu'il durerait 2 ans mais que parfois, cela pouvait durer 3 ans Image not found or type is wrong **pourquoi?**

Ensuite, il semble que ce soit un stage avec rémunération. Combien le notaire stagiaire est-il rémunéré ?

Enfin, quel est la proportion de cours par rapport au stage (en heures) ?

merci

Par **Olivier**, le **19/08/2006** à **12:43**

[quote="mathou":2mi062dz]ça m'empêche pas d'avoir peur pour cette année avec la TVA et lol.

l'IS... ils vont me manger toute crue ! Image not found or type is wrong [quote:2mi062dz]

Meuh non c'st rigolo la TVA et l'IS, mais en IS faut beaucoup bosser les TD, et surtout bosser beaucoup avec le bouquin de Cozian

Par **mathou**, le **19/08/2006** à **13:08**

Faut que j'aille à la FNAC d'ailleurs, pour voir si on peut réserver un exemplaire avant le 31 date de sortie.

:wink:

Pour le master de droit notarial il y a des sujets qui en traitent dans la partie orientation Image not found or type is wrong

Par **jeeecy**, le **19/08/2006** à **13:28**

[quote="mathou":3t2t946m]Faut que j'aïlle à la FNAC d'ailleurs, pour voir si on peut réserver un exemplaire avant le 31 date de sortie.

:wink:

Pour le master de droit notarial il y a des sujets qui en traitent dans la partie orientation Image not found or type

[/quote:3t2t946m]

tu parles du precis de fiscalite de Cozian?

je l'ai achete a la FNAC de Nancy il y a plus d'une semaine...

30ème edition, 2006-2007, c'est bien ca?

Par **Olivier**, le **19/08/2006** à **13:34**

yep

Par **jeeecy**, le **19/08/2006** à **13:38**

:lol:

donc je l'ai eu avant la date de sortie Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **19/08/2006** à **14:36**

Aaargh, espèce de rat ! Leur site est pas à jour alors. A la première occasion j'y fonce, j'ai des

emplettes à faire dans la grand' rue aussi Image not found or type unknown

:lol:

Ma', qui raconte sa life Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **19/08/2006** à **21:09**

Pour rester dans le sujet voici un petit article que j'ai trouvé sur l'ent de la fac. Comme tout le monde n'est pas de Nancy et n'a donc pas accès à cet articlele voici:

La Fac de droit de Nancy 2 " place forte du notariat "

Signature le 5 juillet dernier d'une importante convention entre la profession notariale et l'Université Nancy 2, attestant du dynamisme de notre établissement en matière de formation professionnalisante.

La Faculté de Droit de Nancy est une place forte du notariat, dont la réputation est nationale, à l'initiative du Professeur Gilles Goubeaux qui publie depuis plus de trente ans de nombreux manuels et articles en la matière. C'est maintenant le Professeur Yves Dereu, président de la section de Droit privé qui assume la direction de ces formations. Le Professeur Dereu a notamment conduit, avec l'appui de la Faculté, les négociations avec le monde notarial et avec le ministère.

La signature s'est déroulée en présence de :

Maître Gérard Millet, Président du Conseil régional des notaires  
Monsieur, Olivier Cachard, Doyen de la Faculté de droit  
Monsieur Gilles Goubeaux, Professeur impliqué dans la formation notariale  
Monsieur Yves Dereu, Professeur responsable du Master 2 de droit notarial  
Maître Simonet, responsable pédagogique du Centre régional des notaires,

[img:352i2zs1]http://www.univ-nancy2.fr/images/actu/actu\_convention\_notariat.JPG[/img:352i2zs1]

Monsieur François Le Poutier, Président de l'Université Nancy 2 a signé deux conventions relatives à la formation universitaire notariale :

une Convention nationale avec Maître Marie-Françoise Juishomme, Directrice du Centre National d'Enseignement Professionnel Notarial

une Convention régionale avec Maître Jacques Litaize, Directeur du Centre régional de formation professionnelle notariale.

Ces conventions permettent la mise en place complète à Nancy de la formation universitaire notariale ( en trois ans, de Bac + 5 à Bac + 7 ). Celle-ci a débuté à la rentrée 2005 par la création du Master 2 de Droit notarial. Elle se poursuivra dès la rentrée 2006 par les deux années complémentaires du D.S.N. ( « Diplôme Supérieur du Notariat »), en alternant stage et enseignements communs à la Faculté de Nancy et à celle de Dijon. La Faculté de Nancy est ainsi habilitée à délivrer le diplôme de notaire, voie universitaire.

La formation universitaire notariale répond à l'évidence à une demande des étudiants, attirés par un métier juridique aux compétences lisibles et reconnues, mais elle satisfait aussi les besoins de la profession, appelée à se renouveler rapidement et qui s'implique déjà largement dans le Master de Nancy. Monsieur le Doyen Cachard et M. le Professeur Dereu, initiateur et responsable de la voie universitaire notariale, ont réuni à la faculté tous les partenaires pour la signature officielle des conventions.

Contact : [olivier.cachard@univ-nancy2.fr](mailto:olivier.cachard@univ-nancy2.fr)

[img:352i2zs1]http://www.univ-

nancy2.fr/images/actu/actu\_convention\_notariat\_2.JPG[/img:352i2zs1]

Auteur de l'actualité : Marie L'ETANG

Par **colt1911**, le **21/08/2006** à **09:48**

[quote="colt1911":2onidepu]Et concernant le cursus du notariat en lui même, qui peut me renseigner sur le stage à faire après l'obtenetion du Master ? :(

J'ai compris qu'il durait 2 ans mais que parfois, cela pouvait durer 3 ans Image not found or type unknown pourquoi?

Ensuite, il semble que ce soit un stage avec rémunération. Combien le notaire stagiaire est-il rémunéré ?

Enfin, quel est la proportion de cours par rapport au stage (en heures) ?

merci[/quote:2onidepu]

:)

J'avais posé ces questions Image not found or type unknown En fait, j'ai fait une petite recherche sur le forum mais je :(

n'ai pas trouvé de sujets qui répondent à mes questions Image not found or type unknown **DONC** si une personne peut m'aider...

Si non, merci Yann pour cette infos ! C'est toujours bon à savoir les fac qui proposent un tel

cursus Image not found or type unknown

Par **Emilie**, le **27/09/2006** à **15:39**

:wink:

Bonjour à tous Image not found or type unknown

Je fais remonter ce sujet parce que je fais un Master 1 de droit notarial à la rentrée, j'ai des

matières à choisir et je suis un peu perdue, notamment pour les TD au premier semestre. Image not found or type unknown

Il y a un TD de droit civil puis j'ai le choix entre TD de droit commercial et TD de droit fiscal des affaires. En L2 ( je n'étais pas dans la même fac !) j'ai fait du droit commercial et du droit fiscal général et je préférerais de loin le droit commercial. Donc j'aimerais prendre commercial

en TD.

:)

Image not found or type unknown  
Mais en vous lisant, je constate que le droit fiscal est très important quand on veut devenir notaire. Pensez-vous que si je ne prends pas le TD de droit fiscal des affaires, cela risque de m'être préjudiciable par la suite ? ( notamment lorsque je vais faire mes dossiers de

M2 ? ) Image not found or type unknown  
Je précise néanmoins, que même si je ne choisis pas le TD de droit fiscal des affaires, je vais suivre la matière en CM ( mais sans TD). Est-ce « suffisant » ?

Par ailleurs, je m'interroge sur le contenu de ces enseignements en TD. Que fait-on en TD de

droit commercial et en TD de droit fiscal des affaires ?! Image not found or type unknown  
Je ne suis pas encore sur  
:|

place donc je ne peux pas aller me renseigner à la BU, Image not found or type unknown  
alors si certain(e)s  
:))

étudiant(e)s pouvaient partager leurs expériences, ça m'aiderait beaucoup. Image not found or type unknown  
:wink:

Merci ! Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **27/09/2006** à **17:45**

bon on va pas passer par 4 chemins :

IL FAUT FAIRE DROIT FISCAL EN TD c'est fondamental de connaître les bases de la fiscalité pour pouvoir poursuivre une carrière notariale. Un acte parfait juridiquement n'a aucun intérêt si tu n'en connais pas les implications fiscales.

Par **Emilie**, le **29/09/2006** à **13:37**

:wink:

Merci Olivier pour ta réponse Image not found or type unknown  
Je n'hésite plus alors, je vais faire droit fiscal des affaires en TD!

Par **Olivier**, le **29/09/2006** à **15:27**

ça c'est bien !

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/09/2019** à **14:04**

Bonjour

Suppression d'un message qui faisait doublon avec ce sujet

<https://www.juristudiant.com/forum/choix-de-matieres-important-t33435.html>